



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 JUIN 2020

L'an deux-mille-vingt, le vingt trois juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 à la salle du conseil de mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 17 juin 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes: Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Isabelle CETRE-LANGONET, Aurore AIGNELOT, Lydie FIARDA, Cyrielle GROVEL.

MM: Christian NOLY, Christian TISSOT, Régis RIVET, Jean-Marc MEUTERLOS, Thomas COLIN, Serge GORRIS, Florian CRUCEREY, Claude GINESTET, Luc TOUDOUZE.

Madame Cyrielle GROVEL est désignée secrétaire de séance.

I. RENOUELEMENT DES DELEGUES COMMUNES FORESTIERES

Suite aux élections municipales, Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des délégués Communes Forestières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne :

1 Titulaire	Christian NOLY
1 Suppléant	Christian TISSOT

Voix Pour : 15

Voix Contre : 0

Abstention : 0

II. TRAVAUX EN FORÊT 2020

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition de l'ONF concernant les travaux sylvicoles pour 2020 - 2021.

Ces travaux ayant été validés au préalable par la commission bois.

Le conseil municipal, après délibération, valide à l'unanimité les travaux sylvicoles proposés pour l'année 2020- 2021.

III. PROPOSITION DES MEMBRES DE LA CCID

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de proposer 24 membres afin de composer la commission communale des impôts directs qui après validation des services retiendront 6 titulaires et 6 suppléants.

IV. RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Suite aux élections municipales, Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

Membres extérieurs du Conseil Municipal représentant :

- l'ADAPEI : Madame Natacha GENIN
- les personnes âgées : Madame Martine MOINE
- les personnes mal voyantes : Madame Lina SIMPLOT
- les domaines de la lutte contre l'exclusion : Madame Naïma JUIF

Membres du Conseil Municipal :

- Madame Cyrielle GROVEL
- Madame Marie-Noëlle CHARLES
- Madame Lydie FIARDA
- Madame Aurore AIGNELOT

Voix Pour : 15

Voix Contre : 0

Abstention : 0

V. RENOUELEMENT DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COMMUNES DU SECTEUR SCOLAIRE DE GY (syndicat du collège)

Suite aux élections municipales, Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres au syndicat intercommunal des communes du secteur scolaire de GY :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

1 Titulaire	Aurore AIGNELOT
1 Suppléant	Isabelle CÊTRE-LANGONET

Voix Pour : 15

Voix Contre : 0

Abstention : 0

VI. RENOUELEMENT DES MEMBRES DU SIED 70

Suite aux élections municipales, Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du SIED 70.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

1 Titulaire	Christian NOLY
1 Suppléant	Christian TISSOT

Voix Pour : 15

Voix Contre : 0

Abstention : 0

VII. RENOUELEMENT DES DELEGUES DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Suite aux élections municipales, Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du CNAS
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

Collège des élus	Christian TISSOT
Collège des Agents	Céline WEBER

VIII. RENOUELEMENT DU CORRESPONDANT DEFENSE

Suite aux élections municipales, Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du Correspondant Défense.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

- | |
|----------------------------|
| - Monsieur Claude GINESTET |
|----------------------------|

IX. MISSION MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX VOIRIE rue des Bâties RD 364 A

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal ce qui suit :

Le Département va effectuer des travaux rue des Bâties RD 364A sur notre commune, Après échange avec la DSTT de Gray, et comme il en avait été convenu avec la commune il sera nécessaire d'effectuer en même temps des travaux d'aménagement piétons.

Il convient de délibérer afin de retenir un Maître d'œuvre.

Après en avoir délibéré, la Mission de Maîtrise d'œuvre pour ces travaux d'aménagement de voirie est confiée à l'Entreprise BETP située 21260 SACQUENAY.

Le coût de la mission AMO s'élève à 4 500€ HT.

Voix Pour : 15

Voix Contre : 0

Abstention : 0

TRAVAUX DIVERS

Dans le cadre de la mise en sécurité des escaliers reliant le parking multisports, les écoles et la micro crèche, il est nécessaire de réhabiliter ces escaliers, tant en maçonnerie, qu'en installant un garde corps.

Les devis suivants ont été retenus :

- Entreprise CRUCEREY : 2 140.24€ HT
- Métallerie GALMICHE : 900.00€ HT

Madame le Maire fait part de différentes informations :

Archivage

L'archiviste du centre de gestion de Vesoul procèdera du 29 juin au 17 juillet 2020 à l'archivage des archives de la commune.

Vacances apprenantes en Haute-Saône

Plusieurs dispositifs :

- « **L'école ouverte** » vise à proposer des activités d'apprentissage le matin et des activités culturelles, sportives et de découvertes de la nature l'après-midi.
- « **L'été du pro** » est une déclinaison du dispositif école ouverte à destination des lycéens professionnels.
- « **L'école buissonnière** » permet de proposer un séjour en zone rurale aux jeunes afin qu'ils bénéficient de vacances éducatives au contact de la nature et qu'ils découvrent un territoire différent.
- « **Les colos apprenantes** » sont des séjours avec hébergement, d'au moins 5 jours, se déroulant du 4 juillet au 31 août 2020.

La BULLE

Sera présente sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts de GY du 21 septembre au

06 octobre 2020 et sera implantée à Fretigney.

Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 22h.